



Rapport sur les incidences administratives et financières qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Mise en oeuvre du système mondial de gestion	
2. Lien avec le budget programme	
Domaine d'activité	Résultat escompté
Fonds pour la technologie de l'information : Planification, coordination des ressources et supervision	5. Mise en place d'un système d'information sur la gestion des programmes mondialement compatible et pleinement opérationnel, qui intègre des données provenant de tous les niveaux de l'Organisation et soutient les efforts déployés pour améliorer les résultats, accroître la responsabilité à tous les niveaux et mettre l'accent sur les activités dans les pays.
Gestion des ressources humaines à l'OMS	1. Mise en place d'un nouveau système d'information mondial sur les ressources humaines et de procédures révisées et rationalisées, pour fournir au personnel partout dans le monde davantage d'informations de meilleure qualité, et un meilleur accès à celles-ci.
Gestion budgétaire et financière	2. Elaboration d'estimations budgétaires intégrées, y compris les stratégies financières ; établissement de projections sur les recettes et les dépenses, assurance du suivi et du compte rendu pour toutes les sources de fonds sur une base totalement intégrée.
Infrastructure et logistique	1. Exploitation rentable et efficiente des services d'appui aux infrastructures.
3. Incidences financières	
a) Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$7 millions	
b) Coût estimatif pour l'exercice 2006-2007 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$7 millions	
c) Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ? Aucun	
4. Incidences administratives	
a) Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions Toutes les Régions sont concernées par le système mondial de gestion.	
b) Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, en précisant les qualifications requises) Le personnel supplémentaire nécessaire pour achever la mise en oeuvre du système mondial de gestion est à financer par les budgets des domaines d'activité susmentionnés.	
c) Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre et l'évaluation) Le système doit être prêt en vue de sa mise en oeuvre au Siège d'ici la fin de 2007.	